## **BULLETIN DE ADHÉSION CONTRACTUEL·LES 2024-2025**



LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC Adhésion valable jusqu'au 31/08/2025

Adressez ce bulletin d'adhésion et votre règlement à votre section académique

ou au SNUEP-FSU 38 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS

Courriel : <a href="mailto:snuep.national@wanadoo.fr">snuep.national@wanadoo.fr</a>
Site : <a href="mailto:www.snuep.fr">www.snuep.fr</a>
Téléphone : 01.45.65.02.56

Le RIB doit obligatoirement comporter les informations BIC-IBAN



En adhérant au SNUEP, vous rejoignez la FSU, 1ère fédération de l'Éducation nationale.

Ancien-ne adhérent-e □ Oui N°:□ non	ACADÉMIE (au 01/09/2024):
□ M. □ Mme Date de naissance: / /  NOM:	Avec le crédit d'impôt de 66%, une cotisation annuelle de 102 euros revient au final à 34 euros, soit 2,89 euros par mois.
Tél. fixe:portable:	Contractuoliles
E-mail (personnel)	Traitement mensuel BRUT (1) Cotisation annuelle
Discipline précise:  Code (si connu):	Inférieure à 1101 € 42 € de 1101 € à 1400 € 63 € de 1401 € à 1700 € 84 €
	de 1701 € à 2000 € 102 €
AFFECTATION:	2001 € et plus   123 €  (1) Inclure les bonifications indiciaires ainsi que les majorations brutes
□ LP □ SEP □ SEGPA □ EREA	de traitement et indexations (outre-mer)
Nom de l'établissement:	RÈGLEMENT DE LA COTISATION DE €
RNE (facultatif):	Mode de paiement : Prélèvement en □ x 3 □ x 6
Ville:	☐ Paiement en ligne en 1x ou 3x sur le site
Journal FSU (« POUR ») : ☐ Numérique ☐ Papier	Chèque·s: 🔲 x1 🔲 x 2 🔲 x 3  Dès que l'adhésion est enregistrée, elle est définitive et ne peut être remboursée.
renouvellement d'adhésion, est révocable dans les mêmes conditions que n'adressant au SNUEP-FSU.	e le droit d'acces, en
	ation. Il sera ensuite reconduit automatiquement les années suivant rentrée scolaire. Je pourrai alors apporter les corrections nécessaires un autre mode de paiement ou décider de ne pas réadhérer. blissement teneur de mon compte à prélever : nent€
compte conformément aux instructions du SNUEP. /ous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions : Foute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suiv	décrites dans la convention que vous avez pas sée avec elle. vant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat,
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUEP à envoyer des ins compte conformément aux instructions du SNUEP.  Jous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions foute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suiv sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banq	décrites dans la convention que vous avez pas sée avec elle. vant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, que.
compte conformément aux instructions du SNUEP. /ous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions : Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suiv	décrites dans la convention que vous avez pas sée avec elle. vant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat,

Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements.

Paiement récurrent ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements